

Société de développement commercial du Vieux-Montréal – Quartier historique

Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget

Tenue le 12 septembre 2024, à 9h

Espace 1, Centre PHI
407, rue Saint-Pierre

Sont présents :

43 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration

M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique

Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle. Sur la proposition de M. Dimitri K. Antonopoulos (Gray Collection), appuyé par Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff), l'Assemblée générale du budget est déclarée ouverte à 10h07.

Adoptée à l'unanimité.

2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée

Me Robert Astell suggère aux membres présents à l'assemblée que Mme Anita Ramacieri puisse présider cette Assemblée générale du budget et que Mme Beya Charfadi en soit nommée secrétaire d'assemblée. Sur la proposition de Mme Marie-Philippe Bouchard (TV5 Canada), appuyée par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff), cette proposition est adoptée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)

La présidente d'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Elle déclare l'Assemblée générale du budget conforme en informant les membres présents qu'après vérification, l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2025
7. Présentation et adoption du budget 2025
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par Mme Katy Tari (Pointe-à-Callière), appuyée par M. Marc-André Dandeneau (Hôtel le Saint-Sulpice).

Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2023 a été acheminé à tous les membres par envoi électronique.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des commentaires ou des modifications à apporter.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 14 septembre 2023, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido

(Échos Montréal), appuyé par M. Dimitri K. Antonopoulos (Gray Collection).

Adoptée à l'unanimité.

6. Présentation du plan d'action 2025

La présidente de l'Assemblée générale du budget donne la parole au directeur général afin qu'il puisse présenter le plan d'action de la SDC Vieux-Montréal pour l'année 2025.

Le directeur général commence sa présentation en exposant les objectifs clés de la SDC pour l'année 2025 qui se résument comme suit :

- Amélioration de rayonnement des interventions de la SDC et de son rôle corporatif auprès de l'ensemble de ses membres et collaborateurs ;
- Bonification des initiatives de l'organisation entourant la saison hivernale et influencer ses membres et collaborateurs à faire de même ;
- Optimisation des processus de communication avec la Ville visant entre autres à améliorer la compréhension des enjeux entourant les dossiers liés à la mobilité dans le quartier ;
- Innovation continue à l'intérieur des champs d'intervention qui concernent la SDC, en adéquation avec les besoins de ses membres et l'évolution du Vieux-Montréal.

En 2025, les champs d'intervention de la SDC seront principalement les suivants :

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- Maintien des actifs et bonification de manière continue des processus opérationnels sur le territoire en matière de fleurissement estival, illuminations hivernales et projets d'aménagement saisonniers;

SERVICE AUX ENTREPRISES

- Consolidation des outils & nouvelles données de nature économique pouvant permettre l'amélioration des pratiques d'affaires des entreprises établies dans le Vieux-Montréal;

RAYONNEMENT ET PROMOTION

- Poursuite de la stratégie de mise en valeur de l'offre commerciale du Vieux-Montréal tout en considérant la promotion des attraits et de la destination de manière globale auprès des clientèles locales et excursionnistes;

MAILLAGE & BON VOISINAGE

- Maintien des activités de réseautage au sein de la collectivité locale visant à faciliter les échanges, les liens d'affaires ainsi que les découvertes du quartier historique;

EXPÉRIENCE VISITEURS

- Bonification continue des stratégies terrain visant à favoriser l'expérience de visite positive dans le Vieux-Montréal, en toutes saisons;

VIE DE QUARTIER ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Collaboration aux stratégies d'intervention des partenaires responsables en matière de cohabitation et de sécurité publique visant à maintenir l'harmonie sur le territoire;

ENJEUX STRATÉGIQUES

- Poursuite du dialogue auprès de partenaires de l'environnement externe et suivre le cheminement des différents projets majeurs pouvant avoir un impact sur le développement du quartier historique.

M. Lafrance termine sa présentation du Plan d'Action 2025.

La présidente de l'Assemblée remercie le directeur général pour sa présentation et permet l'ouverture d'une période de questions. Elle cède la parole à Mme Anne De Shalla (Diffusion Griff) qui mentionne que la SDC doit travailler davantage sur le dossier de la propreté du quartier. Le Vieux-Montréal demeure un quartier historique qui accueille un

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

nombre important de touristes durant les fins de semaine surtout en saison estivale où les collectes de déchets ne sont pas planifiées pour les weekends.

M. Jean Bardaji (Camtec Photo) confirme que plusieurs établissements du Vieux-Montréal rencontrent des problèmes pour la collecte des déchets. La plage horaire dédiée à la collecte de poubelles a été changée sur Notre-Dame Est depuis des mois, ce qui a résulté en une complication constante des ramassages de poubelles.

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) intervient pour ajouter que le problème de propreté est récurrent dans le Vieux-Montréal et nécessite une attention particulière de la Ville étant donné la nature du quartier.

Le directeur général assure que l'équipe terrain de la SDC suit de près la propreté dans le quartier et transmet continuellement les demandes à l'arrondissement afin d'obtenir des interventions rapides à cet égard. Nous faisons un suivi continu et l'arrondissement tente de fournir des efforts supplémentaires à ce sujet.

La parole est accordée par la suite à Mme Émilie Guay-Tardif, gestionnaire des projets terrains à la SDC, pour donner plus d'information en rapport avec ce dossier.

Mme Guay-Tardif mentionne que la SDC pratique effectivement une vigie continue sur le territoire et transmet toutes les défaillances notées au département concerné de l'arrondissement de Ville-Marie. Elle ajoute que le dossier de collecte des déchets sur Notre-Dame Est a été un sujet de discussion avec la Ville, mais malheureusement aucun correctif concret n'a pu être apporté. Cependant, il nous faut continuer de relancer les autorités concernées à ce propos.

Cette dernière invite les membres présents dans la salle à partager avec la SDC des photos d'exemples de manque de salubrité qu'ils observent afin que la SDC transmette ces informations aux services appropriés.

M. Vincent Di Candido (Échos Montréal) demande qu'une mention de félicitations soit notée pour tous les accomplissements de la SDC.

7. Présentation et adoption du budget 2025

La présidente d'assemblée invite le directeur général à présenter le budget 2025 de la SDC Vieux-Montréal.

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Le directeur général, M. Mario Lafrance, propose que le budget de 2025 subisse le même taux d'augmentation que l'année dernière pour ainsi permettre à la SDC de suivre l'augmentation du coût de la vie.

La proposition consiste donc à appliquer une augmentation de 4,7% comparativement au budget de 2024. Ce qui porterait les cotisations des membres de 1 639 000 \$ (2024) à 1 716 033 \$ (2025). Cela aurait pour effet d'amener la cotisation minimale à 275 \$ et la cotisation maximale à 5 900 \$.

Ce budget sera réparti comme suit :

- 270 000\$ pour l'animation et support aux événements;
- 415 000\$ pour la communication, promotion et rayonnement;
- 431 033\$ pour l'aménagement et la convivialité dans le Vieux-Montréal;
- 249 000\$ pour le service aux membres et réseautage;
- 34 000\$ pour les affaires financières et juridiques;
- 348 000\$ pour les frais administratifs.

La présidente d'assemblée demande s'il y a des questions.

L'adoption du budget pour l'année 2025, tel que présenté, est proposée par M. Dimitri A. Antonopoulos (Corner Collection), appuyé par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff).

Adopté à l'unanimité.

(Résolution B2024-1009)

8. Levée de l'assemblée

La présidente d'assemblée remercie les membres présents dans la salle pour leur déplacement et leur participation. La levée de l'Assemblée générale du budget est proposée par Mme Anne de Shalla (Diffusion Griff), appuyée par Mme Florence Girod (Marché Saint Laurent) à 10h26.

Adoptée à l'unanimité.

VIEUX -
MONTREAL
— SDC —
QUARTIER
HISTORIQUE

Anita Ramacieri
Présidente d'assemblée

Beya Charfadi
Secrétaire d'assemblée